

Aliette Rey
Députée
Rue du Village 5
1522 Oulens / Lucens

Philippe Liniger
Député
Le Rot 4
1682 Prévonnoloup

Loïc Bardet
Député
Ch. du Pralin 9
1085 Vulliens

Thierry Schneider
Député
Rue du Tilleul 6
1588 Cudrefin

Daniel Ruch
Député / Conseiller National
Rte de la laiterie 12
1082 Corcelle-le-Jorat

Nicole Rapin
Députée
Rue Ernest Chuard
1562 Corcelles/ Payerne

Prévonnoloup, le 14.03. 2023

Madame la Présidente du Grand Conseil

Grand Conseil

Cité-Devant 11B
1000 Lausanne

Concerne : Attaques de loups dans la Broye vaudoise et fribourgeoise.

Pétition : intercantonale Vaud- Fribourg pour prendre des mesures immédiates afin d'éliminer le(s) loups dans les régions de la Broye

Madame la Présidente du Grand Conseil,

1. Nous vous adressons ci-joint des listes avec signatures récoltées pour une pétition concernant des mesures immédiates à prendre afin d'éliminer le ou les loup(s) dans les districts de la Broye vaudoise et fribourgeoise.
2. Si le loup attaque des animaux de rente, nous demandons sur le territoire vaudois de mettre en place un dispositif de piège pour le capturer sans le mettre à mort.

Ci-dessous, voici les attaques récentes connues à ce jour dans notre contrée :

- Le 12 janvier 2022 : 2 moutons à Chandon
- En 2022 : 3 moutons à Trey et 3 moutons à Etrabloz.
- En début décembre 2022 des moutons à Chandossel.
- En novembre 2022 une génisse a dû être abattue à cause d'une morsure importante du loup, dans le hameau de Vuaty sur Chandon.
- Dans la nuit du 20 au 21 février 2023 : 4 moutons ont été cruellement déchiquetés, 4 ont dû être abattus dû à d'atroces souffrances et 2 ont été retrouvés morts le lendemain. C'est inadmissible !
- Probablement que d'autres attaques n'ont pas été médiatisées.

Au vu de la dernière attaque, il semble impossible qu'un seul loup ait mangé 2 gros moutons en une nuit et fait de tels dégâts. Certainement qu'il y en a 2 ou davantage selon certains dires.

En effet, un habitant du district a vu 3 loups entre Avenches et Domdidier, jeudi passé, dans la soirée. La gendarmerie et les deux gardes-faune en ont été avertis. Aux dernières nouvelles, il s'agirait actuellement d'une meute.

Les premières traces du loup ont été observées en juin 2021 selon certains chasseurs. Cela fait donc un bon moment que le loup s'est établi dans la région.

A Russy, il fut observé au mois d'août par 4 habitants le même soir, à deux endroits différents, dont une fois devant notre ferme dans les environs de 22h 30, pour ensuite descendre la route de Dompierre fr.

A Oleyres, en novembre 2022, un habitant a vu le loup à 22h, descendre la petite rue de son écurie jusque chez lui et il s'est dirigé dans le village par la rue de la Cabutz.

Il y a environ 6 semaines un autre habitant l'a aperçu sortir de la zone villas, au chemin de la Fin, se dirigeant vers les cibleries.

Un loup a également été vu à plusieurs reprises par différentes personnes aux alentours d'Oleyres.

Il est fort probable que le loup broyard est maintenant passé de la phase 1 à la phase 2 de la recolonisation d'une région. Cette phase 2, étant l'arrivée d'une jeune femelle s'accouplant avec le mâle M212, se reproduit probablement, et créa ainsi la première meute sur le plateau suisse. Nous posons dès lors la question au Conseil d'Etat : Celui-ci va-t-il accepter encore longtemps la présence problématique du loup dans des zones habitées ? En effet, l'histoire démontre que les loups en grand nombre deviennent non seulement problématiques pour les animaux de rentes, mais que l'humain et principalement les enfants sont sujets à des attaques telles décrites par les recherches de l'historien français Jean Marc Moriceau, travaillant sur la question du loup dans les sociétés rurales et ayant recensé plusieurs milliers d'attaques de loups sur les humains en France du 16^{ème} au 18^{ème} siècle.

Pour notre société actuelle du 21^{ème} siècle, il serait regrettable pour notre agriculture suisse que certains éleveurs arrêtent leur activité, à cause du découragement, ne se sentant pas entendus et soutenus suite aux attaques qui se multiplient. Une indemnité est certes une bonne aide, mais ne remplace pas un animal que l'éleveur aime et dont il prend soin. La détresse chez les paysans est déjà assez importante, sans y ajouter la menace du loup.

Par conséquent, nous demandons au Conseil d'Etat **d'entreprendre des démarches urgentes pour éliminer ces prédateurs dangereux dans la région de la Broye vaudoise et fribourgeoise respectivement en plaine**, ceci pour la sécurité des habitants et le respect des animaux et des éleveurs de bétail.

Dans quelques semaines les agriculteurs seront angoissés de sortir leurs troupeaux. Nos villages comptent beaucoup d'enfants en bas âge et je ne peux imaginer, qu'un seul se fasse agresser. Une fois qu'un enfant aura été attaqué, il sera trop tard pour dire que l'on ne savait pas...

Le loup n'a tout simplement pas sa place dans la Broye.

En vous remerciant de bien vouloir prendre notre demande en considération ainsi que celles de tous les signataires, nous vous présentons, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Aliette Rey Philippe Liniger Loic Bardet Thierry Schneiter Daniel Ruch Nicole Rapin

Annexes : 17 listes comprenant 288 signatures au total